

NOUVELLES DU MONDE

Gestion de la faune sauvage en Afrique*

Compte-rendu de la réunion de Blantyre, Malawi,
26-28 avril 1989

par

Paul-Pierre PASTORET** et Albert IOKEM

La neuvième session du groupe de travail de l'aménagement de la faune sauvage et des parcs nationaux de la commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, sous la direction de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.) a tenu ses assises du 26 au 28 avril 1989 à Blantyre, au Malawi. Cette conférence a réuni près de 80 participants, représentant la plupart des pays africains concernés. Le but de cette réunion bisannuelle est de faire le point sur les politiques, les réalisations et les problèmes rencontrés par les pays membres en matière de protection et de gestion de la faune africaine.

En dehors des sujets abordés au cours de chaque séance, comme celui de l'enseignement sur la gestion de la faune sauvage et la lecture des rapports sur la situation dans les différents pays membres, l'accent était mis cette fois sur le problème des conflits qui naissent de la compétition pour la conservation des habitats nécessaires à la survie des espèces sauvages et les pressions exercées par d'autres activités comme la culture et l'élevage pour l'occupation de ces mêmes habitats. Le problème du rôle éventuel de la faune sauvage comme réservoir de maladies transmissibles aux animaux domestiques a également été évoqué, de même que les nouvelles techniques vétérinaires applicables aux animaux sauvages.

La situation de la grande faune sauvage en Afrique est en réel état de crise, comme il est ressorti de la lecture des rapports en provenance des différents pays membres. Le principal problème auquel sont actuellement confrontés les responsables de la gestion de la faune est le braconnage intensif pratiqué par des bandes bien organisées et qui n'hésitent pas à faire usage de leurs armes lorsqu'elles sont inquiétées.

Les principales victimes de ce braconnage sont actuellement les deux espèces de rhinocéros africains (rhinocéros noir, *Diceros bicornis*, et rhinocéros blanc, *Ceratotherium simum*). De l'avis unanime, la situation est désespérée. D'après les avis les

* Manuscrit reçu le 18 mai 1989.

** Virologie, Immunologie et Pathologie des maladies virales. Faculté de Médecine vétérinaire Université de Liège. Rue des Vétérinaires 45, B-1070 Bruxelles.

plus optimistes, les populations actuelles se limiteraient à 8000 individus, les deux espèces confondues. En outre, les populations actuelles sont terriblement dispersées, ce qui pourrait empêcher ultérieurement le redressement des populations si le braconnage venait à cesser. Enfin, certaines populations particulièrement vulnérables, comme celles du rhinocéros blanc du sud soudanais ont un avenir encore plus incertain en raison de la guerre de rébellion qui se déroule actuellement dans cette région. On ne peut entendre ce constat sans un sentiment de lassitude presque résignée.⁽¹⁾

Si la situation des rhinocéros est désespérée, celle des éléphants d'Afrique (*Loxodonta africana*) commence à être alarmante dans certains pays. Eux aussi sont des victimes privilégiées du braconnage. La situation de l'éléphant n'est cependant en rien comparable à celle du rhinocéros et certains pays possèdent encore des populations en excès dans certains parcs; en outre, on manque cruellement d'estimations sérieuses du niveau actuel des populations. Les braconniers ne connaissent pas les frontières et opèrent parfois au départ de pays limitrophes car, malheureusement, les réserves de faune sont souvent en zone frontalière. Les autorités locales ont peu de moyens à opposer aux braconniers et, dans les meilleurs des cas, une simple poignée de gardes doivent assurer la surveillance (périlleuse) de territoires immenses.

Quelques rares bonnes nouvelles parmi les mauvaises

La survie du gorille de montagne (*Gorilla gorilla beringei*) paraît provisoirement assurée. En effet, le tourisme visuel pratiqué au Rwanda et envisagé au Zaïre, source très importante de devises pour l'Etat rwandais, a permis d'assurer la sauvegarde des quelque 250 gorilles vivant dans ce pays auxquels il faut ajouter les 120 individus recensés au Zaïre et les 80 sujets recensés en Ouganda. C'est en Ouganda que la situation reste la plus précaire, mais il semble que ce pays envisage dans un proche avenir d'imiter l'exemple donné par ses deux voisins. Les populations pourraient alors se maintenir et même, comme cela semble déjà être le cas, se remettre à progresser. Le braconnage du gorille de montagne semble être quasi totalement arrêté à l'heure actuelle, du moins dans les deux premiers pays concernés. Reste le problème aigu de la disparition progressive de son habitat. Le martyr de Dian Fossey, rappelé par le délégué rwandais, aura certainement beaucoup contribué à la survie de ces populations du parc des volcans (Virunga).⁽¹⁾

L'avenir du gorille de plaine (*Gorilla gorilla gorilla*) semble ne donner actuellement aucune inquiétude aux responsables dans l'ensemble de son aire de répartition (Gabon, Congo,...).

L'avenir des grands mammifères africains

La survie des espèces sauvages en Afrique ne peut plus se concevoir sans l'adhésion et la participation à la gestion de la faune des populations locales directement concernées et qui subissent les éventuels inconvénients que la cohabitation avec des animaux sauvages peut entraîner ou qui en attendent un certain revenu. C'est pourquoi les anciennes conceptions de protection intégrale et les attitudes strictement conservacionnistes doivent évoluer et tenir compte des profonds changements intervenus dans les réalités politiques, sociologiques ou économiques en Afrique. L'approche actuelle doit donc être beaucoup plus pragmatique, le mieux étant souvent l'ennemi du bien. De nouvelles initiatives sont dès lors prises comme celles des ranchs à gibier où le Zimbabwe joue un rôle d'avant-garde; ces initiatives ont le grand mérite de concilier la sauvegarde de la faune sauvage et le prélèvement de l'intérêt de son capital. Comme les populations locales y trouvent leur intérêt, le capital est sauvé.

(1) NdIR : voir B. DE WETTER, le présent fascicule.

Les représentants de l'ensemble des pays africains sont prêts à admettre l'importance primordiale de la grande faune en tant que patrimoine naturel de leur pays pour autant qu'on leur reconnaisse une existence économique. L'attitude à l'égard de la grande faune est donc extrêmement positive. Malheureusement, au retour dans leur pays, les représentants présents vont se heurter à d'autres groupes de techniciens et devoir imposer leurs idées face à d'autres groupes d'intérêt. C'est ainsi qu'ils doivent faire face à l'opposition des milieux vétérinaires qui, souvent par simple conservatisme, continuent à percevoir les espèces sauvages comme des concurrents des animaux domestiques et la source possible de maladies transmissibles pour les troupeaux.

Notre époque est une réelle époque charnière pour la grande faune africaine; ou elle s'intègre dans une perspective économique et devient une valeur sûre pour les pays africains ou, devant la poussée démographique africaine, elle va disparaître car l'homme ne peut pas occuper le même territoire que l'éléphant. Dans ce contexte, les mentalités doivent évoluer : les protectionnistes doivent admettre que l'on puisse opérer des prélèvements sur la faune sans entamer le capital ou même l'exploiter sous forme de ranch à gibier. Les milieux vétérinaires doivent prendre conscience de cette nouvelle dimension et revoir certaines de leurs idées reçues. La question de la transmissibilité de certaines infections du gibier au bétail doit notamment être réévaluée; pour cela, un sérieux effort de recherche s'avère nécessaire. Il n'est pas encore trop tard, mais il est temps !

* * *

Communiqué

L'**Institut ougandais d'écologie** organise du 3 au 6 décembre 1990 à Kampala un symposium international sur le thème :

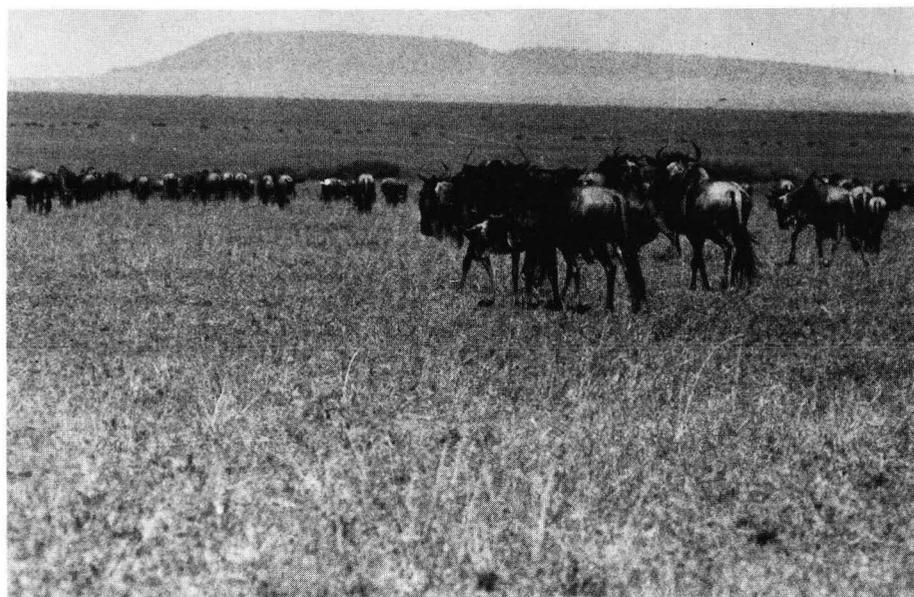
"Influences humaines sur les espaces sauvages menacés en Afrique"
Les principaux domaines abordés seront :

1. L'action destructrice de l'homme sur la vie sauvage en Afrique (braconnage, guerres civiles, pollutions, destruction d'habitats, surexploitation, explosion démographique, empiètements divers);
2. Inventaire des habitats et des espèces menacés; études des espèces menacées;
3. Mesures à prendre pour assurer la survie de la faune sauvage africaine (reproduction, restauration, réintroductions; niveaux de populations et espaces requis; éducation; rôle économique; législation; gestion; coopération internationale).

Des visites d'après conférence sont prévues au parc national Reine Elizabeth, au parc naturel du lac Mburo, au parc national du Ruwenzori, à la Forêt Impénétrable, à la réserve des gorilles de montagne.

Adresse de contact :

Uganda Institute of Ecology, PO BOX 3530 Kampala, Uganda.
Dr Eric L. EDRONA



En Afrique, les troupeaux d'animaux domestiques et d'herbivores sauvages se côtoient souvent sur les mêmes pâturages.

En haut, troupeau de chèvres conduites par des bergers Masai; à l'arrière plan, quelques gnous. Ambaseli, Kenya, août 1972.

En bas, troupeau de gnous dans le Masailand, dans le sud du Serengeti, août 1972.

Photos J.CI. RUWET